

Moustique tigre : la surveillance renforcée redémarre et c'est pour tous le moment d'agir

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée en Occitanie comme partout en France, en raison de sa capacité à transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Pour limiter le risque d'importation et d'implantation de ces maladies, cette surveillance s'accroît chaque année du 1er mai au 30 novembre, période durant laquelle ces moustiques sont le plus actifs. Cette vigilance nous concerne tous pour empêcher la prolifération de ces moustiques à proximité de nos lieux de vie. Cette surveillance mobilise aussi tous les professionnels de santé pour signaler rapidement à l'ARS toute suspicion de cas de maladies tropicales diagnostiquées parmi leurs patients. Une vigilance particulière est enfin recommandée à tous les voyageurs se rendant dans certaines régions tropicales, dans le contexte actuel de circulation active de maladies comme la dengue et le chikungunya.

Il n'y a pas aujourd'hui d'épidémie de dengue, chikungunya ou Zika en France métropolitaine et la majorité des cas signalés sont des cas importés, c'est-à-dire qu'ils concernent des personnes ayant contracté la maladie lors d'un voyage dans une zone où ces virus circulent. L'objectif de la surveillance est alors d'éviter et de maîtriser la mise en place d'un cycle de transmission (foyer) « autochtone » de ces maladies tropicales (c'est-à-dire des cas de personnes n'ayant pas voyagé, mais étant contaminées via la piqûre d'un moustique tigre en métropole).

En 2024, en lien avec une circulation virale de la dengue très active en Guadeloupe et en Martinique 2 107 cas de dengue ont ainsi été importés sur le territoire hexagonal (dont 55% en provenance des Antilles françaises). **En Occitanie, de mai à octobre dernier, 178 cas importés de dengue, 3 cas importés de chikungunya et 1 cas importé de Zika ont été identifiés. Par ailleurs, 5 cas autochtones de dengue ont été signalés (contre 23 en 2023), dans 3 foyers différents (voir détails en annexe).**

DU 1ER MAI AU 30 NOVEMBRE 2025

Un dispositif de surveillance renforcée des moustiques tigre et des risques épidémiques, avec une vigilance accrue pour limiter la présence de ces moustiques



Surveillance renforcée et contrôle des populations de moustiques (surveillance entomologique et démoustication ciblée)



Surveillance renforcée de l'apparition des maladies que ce moustique peut véhiculer (surveillance épidémiologique).



Une sensibilisation des personnes résidant dans les zones où les moustiques sont présents et actifs.



LES CONSEILS AUX VOYAGEURS

Voyageurs en zone tropicale : soyez vigilants pendant et après votre voyage

Depuis le début de l'année 2025, plus de 33 000 cas de chikungunya ont été recensés sur l'île de La Réunion. L'épidémie est généralisée et majeure. Par ailleurs, la dengue circule activement en Guadeloupe. Dans ce contexte, si vous voyagez dans une région tropicale où ces virus circulent soyez particulièrement vigilants et adoptez les bons réflexes :



VOUS PARTEZ dans une région où des cas de ces maladies ont été signalés : PROTÉGEZ-VOUS DES PIQÛRES DE MOUSTIQUES

- Portez des vêtements couvrants et amples et imprégnez-les d'insecticide pour tissus,
- Appliquez, sur la peau découverte, des produits anti-moustiques,
- Dormez sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide pour tissus,
- Utilisez aussi des insecticides à l'intérieur (diffuseurs électriques) et à l'extérieur (tortillons fumigènes),
- Branchez la climatisation, et les ventilateurs, si cela est possible, les moustiques tigre n'aiment pas les endroits frais ou avec des mouvements d'air.



Vêtements
amples
et couvrants



Répulsifs
Anti-moustiques



Moustiquaire



Diffuseurs électriques
Serpentins à l'extérieur



Climatisation



VOUS REVENEZ d'une région tropicale où des cas de ces maladies ont été signalés : RESTEZ ATTENTIF À VOTRE ÉTAT DE SANTÉ et consultez rapidement un médecin en cas de doute.

- À votre retour, continuez à vous protéger contre les piqûres de moustiques, y compris en utilisant si possible une moustiquaire (jusqu'à environ 7 jours après votre retour).
- Renseignez-vous avant votre départ sur [le site de France Diplomatie](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-voyages/les-voyages-dans-les-regions-a-risque-maladies-tropicales)

Dans les 7 jours qui suivent le retour en France métropolitaine, en cas de forte fièvre, de douleurs articulaires, douleurs musculaires, de maux de tête, d'éruption cutanée, de conjonctivite, consultez rapidement un médecin en lui indiquant votre voyage récent : vous avez peut-être contracté la **dengue**, le **chikungunya** ou le **Zika**.



LE RÔLE ESSENTIEL DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les professionnels de santé sont des acteurs clés de la surveillance et du signalement de cas à l'ARS, pour limiter le risque épidémique



Le signalement rapide par les professionnels de santé auprès de l'ARS de toute suspicion de cas de dengue, de chikungunya ou de Zika, et de virus West Nile (depuis 2021) est crucial : il permet de limiter le risque de transmission autochtone.

En début de saison, les professionnels de santé, médecins et laboratoires de biologie médicale, sont sensibilisés au diagnostic des arboviroses (dengue, chikungunya, Zika et virus West Nile) et au signalement immédiat de tous les cas confirmés auprès de l'ARS. Chaque signalement fait l'objet d'une enquête épidémiologique (entretien avec le patient) et entomologique (vérification de la présence de moustique tigre ou Culex pour le virus West Nile) sur les lieux de circulation du malade. Le signalement permet la mise en œuvre rapide des mesures de prévention (comme la démoustication ciblée) et les investigations nécessaires. L'objectif est d'éviter la mise en place d'une chaîne de contamination locale.

Les professionnels de santé ont ainsi un rôle clé à jouer : en diagnostiquant et signalant les cas de dengue, chikungunya, Zika ou virus West Nile, ils permettent l'intervention précoce des opérateurs de démoustication et réduisent ainsi le risque de transmission autochtone.

[Pour en savoir plus sur la déclaration des cas à l'ARS par les professionnels de santé](#)

LES BONS REFLEXES ANTI-MOUSTIQUES PRES DE CHEZ SOI

Limiter la prolifération des moustiques tiges : c'est possible mais c'est un effort et un défi collectif



Le moustique tigre ne vole pas très loin : environ 150 mètres autour de son lieu de naissance. S'il est présent chez vous, c'est probablement qu'il est né tout près. Même si aucune mesure de protection n'est efficace à 100%, c'est la somme de mesures individuelles et collectives qui permet de faire diminuer le risque de présence de ces moustiques et donc de transmission de maladies.

Le moustique tigre se développe principalement dans les zones urbaines et périurbaines, à proximité des habitations. Il pond ses œufs dans de **petites quantités d'eau stagnante**, souvent dans des contenants créés par l'homme. Sans eau stagnante, pas d'éclosion... et donc pas de moustiques ! Ces actions sont aussi à mener au sein des entreprises et des collectivités et sur la voie publique.

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner :

- Petits détritux, encombrants, déchets verts...les pneus usagés peuvent être remplis de terre si vous ne voulez pas les jeter.
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- Couvrir les petites piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- Débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage), entretenir votre jardin.

LES CHIFFRES-CLES DE LA SAISON DE SURVEILLANCE 2024 EN OCCITANIE

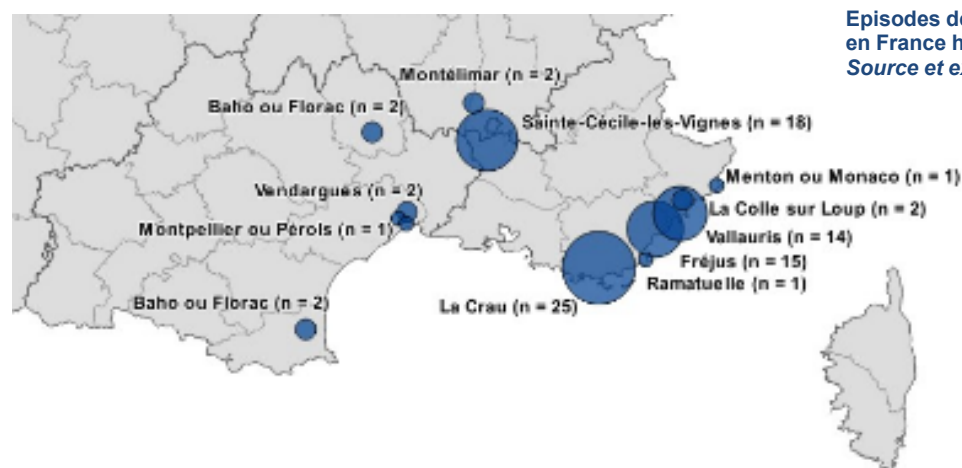
L'augmentation de ces cas importés et la présence toujours plus importante du moustique sur notre territoire peut conduire à une circulation pérenne locale de ces virus en métropole et être à l'origine des cas autochtones et d'épidémies. Ce risque progresse chaque année dans le contexte de changement climatique et de mondialisation des échanges. A ce jour la grande majorité des départements français sont déjà colonisés par le moustique tigre (*Aedes albopictus*).

Une circulation active de la dengue en 2024 en Occitanie mais un nombre de foyer de cas autochtones plus limité par rapport à la saison 2023 :

Département	Données Voozarbo ^(*)						Données SI-LAV ^(*)	
	Cas importés			Cas autochtones			Nb de prospections effectuées	Nb de traitements adulticides
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika		
9 Ariège	4	-	-	-	-	-	3	3
11 Aude	4	-	-	-	-	-	9	6
12 Aveyron	4	-	-	-	-	-	5	2
30 Gard	19	-	-	-	-	-	18	16
31 Haute-Garonne	68	1	-	-	-	-	74	68
32 Gers	1	-	-	-	-	-	-	-
34 Hérault	52	1	1	3	-	-	75	65
46 Lot	3	-	-	-	-	-	5	5
48 Lozère	-	-	-	-	-	-	1	1
65 Hautes-Pyrénées	1	-	-	-	-	-	3	1
66 Pyrénées-Orientales	6	-	-	2	-	-	7	7
81 Tarn	8	-	-	-	-	-	10	10
82 Tarn-et-Garonne	8	1	-	-	-	-	6	5
Total Occitanie	178	3	1	5	0	0	216	189

^(*) Les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV réalisés autour de ces cas, par département (un cas peut avoir entraîné plusieurs prospections ou traitements dans différents départements).

Bilan des cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie et actions de lutte anti-vectorielle (LAV) réalisées du 1er mai au 30 novembre 2024
Source et exploitation Santé publique France



Episodes de transmission autochtone de la dengue en France hexagonale en 2024
Source et exploitation Santé publique France

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr
Suivez-nous aussi sur Twitter @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr



La Fièvre du Nil Occidental

Le moustique tigre n'est pas le seul à pouvoir transmettre des maladies. La fièvre du Nil occidental (virus West Nile) est une maladie virale transmise à l'homme principalement par les moustiques *Culex* (moustique commun), après qu'ils aient piqué un oiseau infecté. Il n'y a pas de transmission interhumaine, ni de transmission du virus d'homme à homme via le moustique. L'infection est asymptomatique dans 80 % des cas ; sinon, elle se manifeste par des symptômes proches de ceux de la grippe. Les formes graves, neurologiques, restent rares (<1%) Des cas rares peuvent survenir via transfusion ou greffe.

Surveillance en France

En France, la période à risque s'étend de mai à novembre en lien avec l'activité saisonnière des moustiques. La déclaration des cas humains est obligatoire depuis 2021. Le virus est endémique dans plusieurs régions du sud : Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Nouvelle-Aquitaine. En 2024, 12 cas humains et plus de 50 cas équins ont été recensés en Occitanie. Un dispositif de surveillance renforcée multidisciplinaire est déployé, associant les secteurs de la santé humaine et de la santé animale (équine et aviaire) ainsi que des entomologistes. L'objectif : détecter précocement la circulation du virus pour sécuriser les dons de sang et les greffes, et limiter la transmission.

[Pour en savoir plus sur le virus et les gestes de prévention](#)



Pour aller plus loin

Pour en savoir plus sur le **moustique tigre**

- Le [site du Ministère de la santé](#)
- Le [site de l'ARS Occitanie](#)

Sur les zones à risque et les **recommandations aux voyageurs**

- [Le site de l'ARS Occitanie](#)
- [Le site de France Diplomatie](#)
- [Le site de l'institut Pasteur](#)

Sur les **produits anti-moustique** : [tableau des recommandations](#) (Ministère de la santé)

Sur les maladies vectorielles et le suivi épidémiologique

- [Santé publique France](#)